



Service Développement Commercial des Partenariats  
Tel : 04.67.04.70.15  
Fax : 04.67.04.70.11

## ATTESTATION

Nous soussignés Assurances Mutuelle Des Motards, domiciliés

**Parc Euromédecine  
34294 MONTPELLIER CEDEX 5**

certifions garantir à ce jour et jusqu'au 31 mars 2014 sous le numéro de contrat 574118/R la société HI CAB dans le cadre de **transport de personnes à titre onéreux à moto.**

Les garanties sont : Responsabilité civile / Défense civile responsabilité civile, Protection et défense de vos droits, Assistance 0km, Équipement Conducteur, Corporelle Conducteur, Vol – Incendie, Bris de glaces, Forces de la nature, Catastrophes naturelles, Attentats, Dommages tous accidents, pour un usage Tous déplacements.

Nous confirmons l'article 2.1 de nos Conditions Générales en ce qui concerne les limites de garantie :

Pour les dommages matériels, le montant de garantie est limité à 100.000.000 €  
Pour les dommages corporels, le montant de garantie est illimité.

Nous vous rappelons que le passager est considéré comme tiers au titre du présent contrat.

Fait à Montpellier, le 22/03/2013

Signature & cachet

Nicolas BERTRAND